

# SAINT ANDRE SUR ORNE

Calvados  
Rue de Stockstadt / Chemin de la Bretonnière

"Le Côté de l'Orne"

Opération d'aménagement réalisée par : **Terranea**

R2

## PLAN REGLEMENTAIRE AVEC PARCELLAIRE ET SERVITUDES (PA 10)



**CABINET LANDRY**  
Conseils, Etudes, Réalisations Techniques en Aménagement Urbain  
507 de GEOMETRES - EXPERTS www.cabinet-landry.fr CAPITAL: 200 000 Euros  
12 rue du Général Leclerc accueil@cabnet-landry.fr OGE 9902 - NAF 7112A  
14 550 BLAINVILLE SUR ORNE (CAEN) Tél : 02 - 31 - 95 - 10 - 00 RCS CAEN 422 421 123

Echelle: 1/500 Réf. 22/050 Créé le: 24/02/23-FC Mod. le: 05/05/23-LB

### LEGENDE

	Périmètre du lotissement
	Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés, sous réserve des règles définies au P.L.U et au présent règlement de lotissement.
	Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés en retrait de l'alignement avec condition d'accès.
	Recul minimal par rapport aux limites séparatives et par rapport aux alignements des voies et espaces libres.
	Obligation obligatoire du fattage principal
	Obligation d'implanter en limite séparative
	Zone d'accès interdit pour les véhicules
	Localisation indicative des talus
	Zone préférentielle pour l'accès des véhicules et le stationnement privatif non clos
	Emplacement prévisionnel de place de stationnement public
	Zone de plantation obligatoire d'une haie sur merton avec obligation de maintien par l'acquéreur
	Localisation théorique des haies, des arbres et des zones de plantations
	Localisation théorique du mobilier urbain
	Localisation théorique des branchements aux réseaux, Accès interdit à ce niveau
	Location de la station de relevement pour l'assainissement des eaux usées
	Seuil minimum pour raccorder les bâtiments au réseau d'assainissement des eaux pluviales
	Localisation du point de collecte des eaux pluviales
	Emplacement pour transformateur

SE REPORTER AU REGLEMENT DU LOTISSEMENT

### BILAN DES SUPERFICIES

Surfaces cessibles:	
-Lots en accession:	19 293 m <sup>2</sup>
-Macrolot pour groupe d'habitation:	1 624 m <sup>2</sup>
Espaces libres:	
-Voies / Espaces verts :	10 135 m <sup>2</sup>
Equipements:	
-Transformateur:	25 m <sup>2</sup>
<b>SUPERFICIE TOTALE DU LOTISSEMENT:</b>	<b>31 077 m<sup>2</sup></b>

Avertissement: Les cotes et les superficies sont indiquées sous réserve du contrôle après bornage des lots (se reporter au certificat de bornage)

